



L'équipe du Centre de formation professionnelle Gabriel-Rousseau est heureuse de vous accueillir et vous souhaite la plus cordiale bienvenue. Lorsque vous vous inscrivez dans un programme de formation professionnelle, vous ne venez pas seulement acquérir de l'instruction ; vous venez surtout pour acquérir une solide formation définie et enseignée en regard des attentes du milieu de travail auquel vous vous destinez.

Votre réussite nous tient à cœur, mais ce choix d'être ici est le vôtre et vous devez démontrer, dès le début de l'année scolaire, votre engagement dans la formation. Il vous appartient donc de faire les efforts nécessaires. Votre discipline personnelle, votre ardeur au travail, votre goût de faire toujours mieux seront le gage de votre réussite scolaire. Votre passage au CFPGR sera alors un réel succès. Le présent document contient des informations importantes que vous devez connaître et respecter tout au long de votre parcours. Fréquenter le CFPGR, c'est respecter nos règles de vie et adhérer à nos valeurs:

### **Respect - Bienveillance**

## **Règles de vie du CFP Gabriel-Rousseau et rôle de l'élève**

**J'utilise un langage respectueux en tout temps quand je m'adresse aux membres du personnel ou à mes pairs afin de vivre dans un climat harmonieux.**

*En cas de manquement, l'élève rectifie rapidement la situation.*

*En cas de récurrence, l'élève obtempère à la demande de l'enseignant et rencontre l'intervenante psychosociale avant de réintégrer la classe. Selon la gravité de la situation, la conséquence pourrait aller jusqu'au renvoi.*

**Je porte les vêtements appropriés, liés à ma formation, afin de me conformer au code d'éthique et de sécurité.**

*L'élève respecte les consignes liées au port des vêtements appropriés, données par l'enseignant.*

**J'utilise mon cellulaire en classe selon les consignes de l'enseignant.**

*L'élève respecte les consignes de l'enseignant et obtempère à ses demandes.*

**Je suis ponctuel à tous mes cours afin de respecter mes enseignants et mes pairs.**

*En cas de retard, l'élève s'empresse de se rendre à son cours sans déranger.*

*En cas de retards récurrents, l'élève est conscient qu'il diminue ses chances de réussite.*

*Il sera rencontré par l'intervenante psychosociale pour établir un plan d'action.*

**Je suis présent à tous mes cours et à toutes mes convocations afin de favoriser ma réussite.**

*En cas d'absence, l'élève doit informer son enseignant par courriel, par appel, par texto ou par Menssenger (groupe Facebook), le plus tôt possible, pour signifier s'il s'agit d'une absence motivée ou non. À son retour, il rencontre l'enseignant et s'assure de reprendre le contenu manqué.*

*En cas d'absences récurrentes, l'élève sera rencontré par l'intervenante psychosociale, la direction adjointe et un enseignant afin d'établir un plan d'action.*

*En cas du non-respect du plan d'action, la direction adjointe et l'intervenante psychosociale rencontrent l'élève pour lui faire signer un contrat d'engagement. Le non-respect de ce contrat signifie une fin de formation.*

**Je m'engage à respecter les règles de vie du CFP Gabriel-Rousseau.**

**Signature de l'élève :** \_\_\_\_\_

**Nom en lettres moulées :** \_\_\_\_\_

**Date :** \_\_\_\_\_



L'équipe du CFPGR met tout en place pour vous aider à réussir votre formation. Nous croyons que le respect des règles de vie et votre engagement dans votre projet d'études sont essentiels à votre objectif de diplomation.

Plusieurs services d'aide et d'accompagnement vous sont offerts tout au long de votre parcours. Il est de votre responsabilité d'en faire rapidement la demande dès que vous éprouvez des difficultés.

## **Normes et modalités en évaluation**

### **Échec à l'examen initial**

L'élève qui cumule plusieurs compétences en situation d'échec à l'examen initial verra son dossier soumis à une analyse par la direction et l'équipe du centre afin de réévaluer son projet de formation.

### **Reprise d'examen : démarche**

Pour bénéficier d'une reprise, l'élève doit démontrer qu'il a effectué la récupération nécessaire de façon satisfaisante. C'est-à-dire participer à des activités de récupération qui peuvent prendre différentes formes, et ce, d'une façon jugée satisfaisante par l'enseignant avant de pouvoir passer l'épreuve à nouveau.

L'élève qui cumule deux compétences en situation d'échec après la reprise verra son dossier soumis à une analyse par la direction et l'équipe du centre afin de réévaluer son projet de formation. La décision prendra en compte l'ensemble du dossier de l'élève et sera prise dans le meilleur intérêt de celui-ci.

### **Dérogation**

Une deuxième reprise pourrait être autorisée pour une compétence à la suite de l'autorisation par la direction en collaboration avec l'enseignant concerné. Une demande de dérogation doit être présentée par l'élève. Utiliser le formulaire de dérogation disponible au secrétariat (coût : 40,00 \$)

### **Respect du logigramme de compétences**

Lors de l'échec d'une compétence préalable à une autre dans le logigramme, l'élève verra son dossier soumis à une analyse par la direction et l'équipe du centre. La décision prendra en compte l'ensemble du dossier de l'élève et sera prise dans le meilleur intérêt de celui-ci.

Référence : CSSDN, *Guide des normes et modalités relatives à l'évaluation des apprentissages en formation professionnelle*, 2023.

**J'ai pris connaissance des normes et modalités en évaluation.**

**Signature de l'élève :** \_\_\_\_\_

**Nom en lettres moulées :** \_\_\_\_\_